

LA VILLE D'AMOS EST À LA RECHERCHE D'UN OU D'UNE
PRÉPOSÉ OU PRÉPOSÉE
AU COMPLEXE SPORTIF
(Service des loisirs, de la culture et du tourisme)

2^e affichage

Sous l'autorité du contremaître au Service des loisirs, de la culture et du tourisme, le ou la titulaire de ce poste effectue diverses tâches d'entretien ménager au Complexe sportif d'Amos.

FORMATION ACADÉMIQUE

- Avoir terminé et réussi son secondaire 3;
- Toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente pourrait être considérée.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET COMPÉTENCES

- L'autonomie, la débrouillardise et le souci de la qualité du travail sont des aptitudes recherchées;
- Être sensibilisé aux normes de la santé et la sécurité au travail.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste auxiliaire à temps partiel (32 heures / semaine) minimalement jusqu'au 30 décembre 2018 avec possibilité de renouvellement;
- Disponibilité à travailler sur un horaire de nuit (4 jours / semaine);
- Salaire et avantages sociaux selon les modalités établies pour le personnel auxiliaire présentement en vigueur.

INSCRIPTION

Si ce défi vous intéresse et que vous répondez au profil que nous recherchons, vous êtes invité à nous faire parvenir votre curriculum vitae par courrier ou par courriel.

Date limite d'envoi des candidatures : **21 septembre 2018**

Service des ressources humaines

« Concours – Préposé ou préposée au Complexe sportif »

Ville d'Amos

182, 1^{re} Rue Est, Amos (Québec) J9T 2G1

ressourceshumaines@amos.quebec

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Votre demande sera traitée confidentiellement.

La Ville d'Amos applique un programme à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.